



VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **MEURENS Arnaud**, domicilié à 6790 AUBANGE, rue Vanspeybroeck n°5, pour un bien sis 5, rue Vanspeybroeck, à 6790 AUBANGE, et cadastré 1^{ère} division, section A, numéro 1174 H.

Le projet consiste en **la transformation d'une habitation unifamiliale avec construction d'une annexe latérale**, respectant l'article D.VIII.6. du Code du Développement territorial, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts au Guide Communal d'Urbanisme :

- **Toiture plate avec raccordement en zinc**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26/11/2025 au 10/12/2025 au Collège communal (référence du dossier 145/25) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, à partir du **20/11/2025** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Façade avant



Façade arrière

